



éducation
Sud
 Union syndicale
Solidaires

Adjointes techniques et personnels de laboratoire

Avec SUD Education, disons NON :

A la décentralisation-privatisation

(retour des agents TOS au sein de la Fonction Publique d'Etat)

A la suppression de postes et à la précarité

A la perte de nos droits de fonctionnaires d'Etat

QUI SOMMES NOUS ?

Sud Éducation est un **syndicat inter catégoriel** qui syndique **tous les personnels** travaillant pour l'Éducation nationale, de la maternelle à l'université, qu'ils soient ouvriers (détachés ou intégrés), administratifs, ATSEM, enseignants, personnels de vie scolaire, titulaires ou précaires, actifs et retraités, etc...

Nous faisons partie **d'un seul syndicat**, car c'est tous ensemble que nous pouvons faire avancer les choses. Nous sommes aussi un syndicat qui n'isole pas les travailleurs de l'Éducation nationale des autres salariés des secteurs public et privé, car nous oeuvrons au sein de l'Union Syndicale Solidaires (Sud Rail, Sud Santé-Sociaux, etc...).

LA CASSE DE NOTRE STATUT CONTINUE

- 1989 : début des suppressions massives de postes ATOSS et embauche de précaires (TUC, CES, CEC, emplois-jeunes...)
- 1994 : signature de l'annualisation et de la flexibilité des ouvriers
- 2001 : signature par 14 organisations syndicales sur 17 de l'ARTT (Accord de Réduction du Temps de Travail) qui modifie en grande partie le statut des ouvriers
- 2004 : loi de décentralisation adoptée grâce à un passage en force (art. 49-3) à l'Assemblée Nationale, malgré la grande grève de 2003, qui a permis de transférer 95 000 agents TOS et 1000 agents administratifs aux départements et aux régions

Avec SUD Education, refusons d'être mis dans un placard et battons-nous pour garder nos droits de fonctionnaire d'Etat.

Depuis 2003, SUD Education a alerté les personnels sur les véritables buts du transfert des ouvriers et de leurs missions, sur la remise en cause du statut, la privatisation via la sous-traitance de nos activités à des entreprises privées, la mise en place d'un régime indemnitaire inégalitaire selon les différentes collectivités.

Plus de 38 000 agents n'ont pas opté pour la territoriale. Ce chiffre illustre le refus des personnels de changer de statut et d'accorder leur confiance à leur nouveau employeur. Il traduit l'échec des partisans de la décentralisation des personnels TOS et de leur intégration dans la fonction publique territoriale.

Hiérarchie :

L'autorité territoriale exerce le pouvoir disciplinaire envers les agents qui ont intégré la Fonction publique territoriale, mais aussi pour les agents de l'Etat mis à disposition ou en détachement sans limitation de durée. Cette autorité informe l'administration du corps d'origine (rectorat) des sanctions prononcées et lui transmet une copie du dossier en cas de poursuites disciplinaires.

Le fonctionnaire détaché peut être passible d'une sanction si il est déféré devant les instances disciplinaires de la territoriale.

La seule sauvegarde pour nous est que le pouvoir de prononcer le licenciement des agents mis à disposition ou placés en détachement de longue durée appartient à l'Etat.

Avec SUD Education, refusons de subir le pouvoir disciplinaire de la Territoriale !

Entretien Professionnel :

Le ministère a décidé la suspension de la note pour une durée de deux ans à partir de la rentrée 2008 et la mise en place d'un nouveau dispositif : l'entretien professionnel. Aucune note n'est attribué, une appréciation est porté par le supérieur hiérarchique direct sur la valeur professionnelle de l'agent donnant lieu à des réductions d'ancienneté en cas d'appréciation positive et des majorations d'ancienneté dans le cas contraire.

Sud Éducation dénonce cette procédure qui :

- mise sur l'individualisme et la concurrence entre collègues, nous fixant des objectifs de travail et en évaluant la manière dont ils sont remplis, sans jamais poser la question de l'évaluation collective de l'équipe, du service ou de l'établissement auquel nous appartenons ;
- n'améliore globalement ni nos carrières, ni nos salaires et ne crée aucun poste ;
- est complexe, incontrôlable, ne protège pas nos droits, laisse chaque agent isolé devant son supérieur hiérarchique ;
- représente un réel danger pour nos statuts, **en nous enrôlant dans une "culture de la performance" d'inspiration néolibérale, à l'opposé de la notion même de Service public.**

Mutation :

SUD Education continue à réclamer le droit à mutation pour chaque agent mis à disposition ou en détachement de longue durée comme notre statut de fonctionnaire d'Etat nous en donne le droit.

La mutation est un droit pour chaque fonctionnaire d'Etat !

Avec SUD Education, exigeons le rétablissement de la mutation pour les agents détachés !

Vacances :

A la territoriale, c'est 31 jours de vacances consécutifs et la réduction des 22 jours de RTT en cas de maladie.

Nous sommes fonctionnaires d'Etat de l'Education Nationale :

Avec SUD Education, exigeons le maintien de nos 11 semaines de congés dans l'Education nationale et refusons la réduction des 22 jours de RTT en cas de maladie !

Congés bonifiés :

SUD Education revendique le maintien du système actuel de congés bonifiés pour nos collègues des DOM-TOM de 65 jours consécutifs sans condition et la prise en charge totale du billet d'avion

Détachement :

Les collectivités territoriales privatisent de plus en plus certains services (cantine, nettoyage...). La collectivité territoriale peut détacher ses agents auprès d'entreprises privées. Nous pourrions dès lors travailler pour une entreprise privée, payée par la territoriale. Nos heures de travail, nos vacances, etc...seront gérés par les sociétés privées.

Avec SUD Education, refusons de travailler pour des sociétés privées qui ne pensent qu'à faire des bénéfices !

Fonction publique :

Près de 24 000 emplois seront supprimés dans la fonction publique d'Etat (plus de 11 000, rien que pour l'Education nationale) et un fonctionnaire sur deux non remplacés.

Le gouvernement fait progressivement disparaître les titulaires dans la fonction publique au profit de l'embauche de personnels sous contrat privé (licenciables facilement).

Le gouvernement dégrade les services publics pour mieux pouvoir les privatiser !

Baisse du pouvoir d'achat :

Non seulement notre évolution de carrière est déplorable, mais en plus, la progression de nos traitements demeure inférieure à celle de l'inflation : depuis 2000, nous avons subi une baisse du pouvoir d'achat de 5 %. Et ce n'est pas le prétendu salaire au mérite qui va arranger les choses puisque, sous prétexte de favoriser la progression individuelle de quelques uns, son but est de geler l'augmentation générale des salaires. Le résultat, c'est que nos conditions de vie se détériorent et deviennent particulièrement difficiles pour les Adjoints Techniques et les Adjoints Techniques de Laboratoire.

Retraite :

Les attaques contre les solidarités construites par les travailleurs (retraite par répartition, assurance maladie et chômage...) touchent tous les salariés du privé et du public.

Derrière les « valeurs » de travail, de mérite et d'égalité des chances, se cache l'accroissement de la précarité, de la pauvreté et des inégalités sociales.

La remise en cause des régimes spéciaux de retraites (SNCF, RATP...), sous prétexte d'égalité, alors qu'il s'agit d'une faillite organisée (cadeaux fiscaux aux patrons, « bouclier fiscal »...), vise à faire accepter de nouvelles régressions sociales aux salariés du public et du privé.

Les principes qui régissent les régimes spéciaux peuvent et doivent être étendus à l'ensemble des salariés.

Avec SUD Education, revendiquons :

- **le retour à 37,5 annuités pour tous**
- **un taux de liquidation de 75% du salaire de référence en prenant les 6 derniers mois de salaire**
- **l'augmentation générale des salaires et la garantie d'une pension minimum au moins égal à 100% du SMIC**
- **l'abandon des décotes**
- **le retour à une indexation des retraites sur les salaires et non sur les prix**
- **l'application de bonifications pour les métiers pénibles**
- **la disparition de l'assurance vieillesse privée**
- **l'embauche de personnels et la titularisation des précaires sans concours ni condition de nationalité**
- **l'abrogation du décret relatif à la procédure d'entretien professionnel**
- **l'intégration totale des primes dans le calcul des pensions**

Avec SUD Education, refusons le démantèlement et la privatisation des services publics, la casse de notre statut, défendons nos droits de fonctionnaire d'Etat

Si votre vision de l'engagement syndical déborde le cadre étroit de la stricte défense des intérêts individuels et corporatistes, si pour vous un syndicat doit promouvoir un véritable projet de transformation sociale, de solidarité humaine, de défense des Services publics et ce, par tous les moyens de lutte à sa disposition, alors **Sud Éducation**, membre de l'**Union Syndicale Solidaires** (**Sud Rail**, **Sud Étudiant**, etc.), représente l'alternative syndicale que vous recherchez.

Le 11 mars Votez pour les listes SUD Education, un syndicat inter catégoriel, un syndicat de lutte!

**Contactez-nous pour plus d'informations ou pour organiser une heure d'informations syndicales:
SUD Education Alsace :**

06 19 08 82 79 ou sudeducalsace@no-log.org